

DATE	DOSSIERS	OBJET
22/04/2016 1 ^{ERE} SESSION ATELIER N°2	PLAN DE DEPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES (PDIE)	TRANSPORTS EN COMMUN
PARTICIPANTS	DOMINIQUE LIMBACH (CASC) – FRANCIS PHILIPPE (CASC) – VALERIE MULLER (DDT) – ADRIEN PRAMPOLINI (ONDAL) – CAROLE DAUENDORFFER (KEOLIS 3F) – EMMANUEL VIALY (KEOLIS 3F) – JULIEN BAUMGARTEN (SOTRAM) – PHILIPPE SOCHA (BRIAM-SOCHA)	
EXCUSÉS	SOPHIE HOFFMANN (CONTINENTAL)	

Avant de démarrer la réunion du groupe de travail, nous avons échangé avec Mme HOFFMANN, car elle était aussi intéressée par le groupe de travail sur le covoiturage.

Elle nous a remis les horaires des lignes organisées par Continental pour ses salariés.

Elle nous a confirmé que ces services étaient de moins en moins fréquentés et que l'entreprise réfléchissait à une évolution, mais sans remettre en question l'existence de ce transport en commun.

Mme MULLER nous a fait part de son retour d'expérience sur le Plan de Déplacement inter-administrations initié à Metz en rappelant quelques mesures : ticket de bus gratuit, information sur le METTIS, plateforme de covoiturage, coordination sur les déplacements professionnels ...

Mme MULLER fait aussi état de difficultés entre différentes administrations, car les horaires et habitudes de travail sont très variés.

Elle pense qu'il faudrait presque tendre vers l'accompagnement individualisé des agents pour modifier leurs habitudes de déplacements.

Elle insiste aussi sur le suivi des mesures proposées.

Avant d'aller dans un autre groupe de travail, Mr PRAMPOLINI nous présente brièvement son entreprise de 180 salariés qui travaillent en deux postes de 6h à 22h.

Ondal dispose d'une cantine non ouverte pour l'instant à d'autres salariés, mais cela pourrait s'envisager.

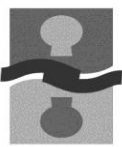
Il existe du covoiturage spontané au sein de l'entreprise, mais non organisé par l'entreprise.

Nous évoquons ensuite la mise à l'étude d'une mutualisation éventuelle des lignes de Continental, ce qui suppose de recueillir au préalable les horaires de fonctionnement des entreprises de la Zone Industrielle.

Mr BAUMGARTEN nous apporte des informations sur les lignes de Continental dont la plupart sont exploitées par Sotram.

Mr BAUMGARTEN participe aussi aux Commissions Transport qui se tiennent régulièrement au sein de l'entreprise. Selon lui :

- La ligne de Forbach/Freyming Merlebach fonctionne relativement bien ; il pense que cela peut être lié aux habitudes de transport d'entreprise datant des HBL et au fait qu'il s'agit d'un secteur d'habitat plus dense.
- Les lignes du Pays de Bitche sont moins fréquentées : le trajet est long et les jeunes générations, dont beaucoup d'intérimaires, ont du mal à prendre le transport collectif.
Fréquentation : 10 à 15 personnes sur la ligne de Montbronn.
- Lignes de Cappel et Hellimer : peut-être un plus de monde (20 personnes).



- Il arrive souvent que le trajet aller se fasse en car et le retour est réalisé en covoiturage. Il faut signaler que la fin de poste de matin est à 14h, alors que le départ des lignes est fixé à 14h30, cette attente étant jugée trop longue par certains; pourtant sur le trajet aller il y a également un certain temps entre l'arrivée à l'usine et la prise de poste.

L'entreprise Continental ne serait pas opposée à l'utilisation des lignes par des salariés d'autres entreprises ; des demandes auraient déjà été faites en ce sens.

Mr VIALY de son côté nous informe que son groupe a plutôt travaillé sur l'offre régulière de transport public pour desservir les zones d'activités (Obernai, Montbéliard, Dijon). Il estime qu'il faut des relais dans les entreprises pour motiver les salariés et l'entreprise. Agir seul en tant qu'exploitant ou collectivité est très compliqué pour convaincre les salariés.

Il constate aussi une individualisation accrue des comportements, y compris pour les transports collectifs.

Aussi, il conviendrait plutôt d'élaborer une offre de ligne régulière souple avec des trajets adaptés et des déposes à la demande, en mettant des moyens là où il y du monde : c'est souple pour les salariés mais compliqué à organiser pour l'exploitant.

Mr SOCHA confirme que les dessertes transfrontalières vers l'usine Michelin de Homburg sont également en déclin. De plus, l'entreprise ne participe plus au transport collectif qui est à la seule charge des salariés intéressés.

En conclusion, nous regrettons l'absence de représentants des entreprises de l'Europôle lors de cette première réunion du groupe de travail. Or, comme l'a rappelé Mr LIMBACH, la CASC n'intervient qu'en tant que coordinateur et facilitateur ; l'implication des entreprises est indispensable à l'émergence d'un PDE.

Les prochaines réunions du groupe de travail sont fixées au 24 mai et 5 juillet à 9h (salle de réunion du RDC des Services Techniques).

L'animateur du groupe
Francis PHILIPPE